

Feuillet ÉCONOMIQUE



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

Bulletin publié par le CLD de
la région de Rivière-du-Loup
Juin 2023



DE LA CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE AU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) ... 50 ANS D'HISTOIRE!

La Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup (CPIR) a été officiellement fondée au mois d'avril 1973. L'organisme regroupait alors les cinq municipalités de l'agglomération de Rivière-du-Loup, soit Notre-Dame-du-Portage, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup, Cacouna village et paroisse, formant le Comité intermunicipal de développement de la région de Rivière-du-Loup. La CPIR était également connue sous le vocable de « commissariat industriel ».

Au milieu des années '80, la philosophie de développement changea quelque peu pour se tourner vers les promoteurs locaux et la création d'entreprises à partir des ressources locales et régionales. En 1985, on procéda à l'embauche d'un nouveau commissaire industriel dont la philosophie était davantage axée vers le développement issu du milieu et l'ensemble des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup, soit seize au total, adhéraient à l'organisme. La Corporation de promotion industrielle devenait un organisme vraiment régional. L'année 1985 constituait donc un tournant important dans le sens de la régionalisation sur tout le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.



Ce changement fut également accompagné par de nouveaux mandats, ou plutôt des champs d'intervention plus spécifiques comme le développement en milieu rural et les jeunes entrepreneurs, avec l'intégration graduelle du Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) en 1988. Agrandissement du territoire, nouvelles clientèles et forcément nouveaux champs d'intervention, le nom même de la Corporation de promotion industrielle ne correspondait plus à ces nouvelles réalités. C'est ainsi qu'en 1994, année d'importantes transformations au sein de ce qu'il convenait d'appeler le commissariat industriel régional, l'organisme fut désigné sous la nouvelle appellation de Corporation régionale de développement économique de Rivière-du-Loup (CRDE).

L'organisme a continué de grandir, d'ajouter à son équipe de nouvelles ressources pour répondre à ses mandats de plus en plus diversifiés. C'est ainsi qu'on retrouve aujourd'hui des conseillers en développement économique travaillant plus spécifiquement au démarrage d'entreprises, des conseillers en suivi d'entreprises, appuyés par un personnel de soutien dont les tâches sont de plus en plus polyvalentes.

Comme la CRDE s'est ajustée pour mieux répondre aux besoins du milieu et faisait consensus parmi

les différents intervenants du domaine socioéconomique, ce ne fut pas une surprise quand, avec la nouvelle Politique de soutien au développement local et régional mise de l'avant par le gouvernement du Québec en 1998, l'organisme se transforma en Centre local de développement (CLD).

Au fil des années, des services sont ajoutés afin de répondre aux besoins et enjeux du milieu tels des services d'attractivité et de soutien au recrutement de main-d'œuvre, de promotion du territoire, d'immigration, accompagnement à la relève d'entreprise, etc.

C'est sous cette appellation, le CLD de la région de Rivière-du-Loup, qu'existe aujourd'hui l'organisme de développement économique régional. Depuis sa création en 1973, elle a connu de nombreuses mutations et a toujours su s'adapter à l'environnement économique et politique changeant.

En 2023, 50 ans après sa constitution, le CLD a une équipe de 11 personnes dévouées et engagées et 9 membres impliqués au conseil d'administration. Il est reconnu comme un organisme de développement socioéconomique qui participe activement à la mise en valeur et au rayonnement de la région. Il est une référence et un partenaire privilégié en matière de développement socioéconomique. Le CLD est engagé à faire une différence dans la réalisation des projets et des personnes en se distinguant par la qualité de ses services et son approche personnalisée, proactive et agile.

NOUVEAU PROGRAMME

VISANT À SOUTENIR LE VIRAGE ET LA CROISSANCE NUMÉRIQUE DES PME DU COMMERCE DE DÉTAIL : MON COMMERCE EN LIGNE

Le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup est heureux de collaborer au programme Mon commerce en ligne propulsé par l'Association québécoise des technologies (AQT) et l'École des entrepreneurs du Québec (EEQ).

Objectif du programme

L'objectif du programme est de soutenir les commerçants de détail québécois durant leur transformation numérique. La formule, qui est conçue pour aider le commerçant de A à Z, allie différents modes d'intervention pour parvenir à développer son plein potentiel numérique.

Le programme combine donc un diagnostic personnalisé, un plan d'action personnalisé, de l'accompagnement d'experts et des formations adaptées pour une transformation réussie.

Les avantages du programme

- Une occasion de croissance et/ou d'optimisation pour votre commerce;
- Jusqu'à 14 h d'accompagnement individuel adapté à vos besoins avec un conseiller spécialisé;
- Plus de 100 heures de formations à distance adaptées à votre niveau et accessibles en tout temps (Site transactionnel, cybersécurité, SEO, design web, etc.)
- Une approche personnalisée et flexible qui prend en compte votre réalité d'affaires unique.

Critères d'admissibilité

- Commerce de détail localisé sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup
- Avoir moins de 100 employés
- Posséder moins de 5 succursales

Coût

Le programme Mon commerce en ligne, d'une valeur de 7 500 \$ est offert à un coût préférentiel de 750 \$ aux commerçants du Québec et inclut notamment le diagnostic, le plan d'action, l'accompagnement personnalisé, la formation et l'accès à la plateforme.

*Les membres Desjardins peuvent donc obtenir un code promotionnel leur donnant 50 % de rabais sur les forfaits Accompagnement Express et Accompagnement Complet (voir en [boutique](#) pour les détails). Les point de contact qui émettent ces codes sont le Centre d'Affaires en ligne (CAL) et les Centres Desjardins Entreprises (CDE). Quelques succursales physiques participent également, mais c'est une minorité.

Pour vous inscrire

<https://forms.office.com/r/KHhhzzMMMyH>

Pour consulter le site officiel :

moncommerceenligne.org/programme/

UN PARCOURS ENTREPRENEURIAL, DU MAROC À RIVIÈRE-DU-LOUP

Vous connaissez le Maroc? C'est le pays d'origine de deux sœurs jumelles établies depuis près de 5 ans sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, deux jeunes femmes entrepreneures en devenir, Oumaima et Soukaina Es-Sbai.

Par le biais d'une connaissance déjà établie dans la région, elles ont eu le goût de l'aventure et de regarder les possibilités de venir étudier ici. Mariant le créatif à la technique, elles ont toutes deux choisi le programme design d'intérieur offert par le Cégep de Rivière-du-Loup, une profession répondant à leurs attentes : la fonctionnalité, l'ergonomie, la créativité, la gestion de projet, la recherche de matériaux, la collaboration avec les corps de métier et en plus, des projets uniques sans aucune routine.

Des étudiantes qui se démarquent

Elles ont donc suivi les étapes que tout étudiant doit franchir pour être admis à un établissement scolaire au Québec, soit de répondre aux différentes exigences du programme, dont la réussite de l'épreuve de français, une condition non négligeable pour les institutions scolaires québécoises, ainsi que fournir les documents scolaires et personnels.

À la suite de la réception de leur dossier de candidature, deux dossiers exemplaires de réussite scolaire, on leur suggéra de déposer une demande, pour chacune d'elles, à une bourse d'excellence émise au nombre maximal de 8 élèves internationaux par établissement, et ce, valide par session. Leur réponse d'obtention d'une bourse d'excellence du Cégep arriva presque au même moment que l'obtention de leur permis d'études. Soulignons qu'Oumaima et Soukaina obtiendront par leur réussite scolaire de session en session, des bourses d'excellence pendant les trois années de formation technique.

En action vers une meilleure intégration

Grâce aux ressources du Cégep pour les étudiants internationaux et celles du service d'accueil à l'immigration du CLD, Oumaima et Soukaina se sont senties en confiance. Même si la langue française était acquise, elles trouvaient que l'accent et les expressions québécoises pouvaient mettre un frein aux bonnes relations et à la bonne compréhension de leurs études. Elles prennent donc la décision de se trouver un emploi à temps partiel comme conseillères aux ventes dans 2 commerces de détail.



Cette décision leur a permis de mieux s'intégrer dans la communauté et ainsi s'épanouir dans leur nouvel environnement. Lors de cette période, elles firent de belles rencontres avec des personnes de la région, mais aussi de leur communauté, sans savoir qu'une d'entre elles jouerait un rôle important dans leur projet.

À la fin de la formation, les sœurs se sont vu offrir des emplois provenant de plusieurs régions du Québec. Mais comme elles avaient développé un sentiment d'appartenance, elles acceptèrent toutes deux des emplois différents à Rivière-du-Loup. Dans ces entreprises, elles ont développé des habiletés dans des champs d'expertise tels que les maisons modulaires en usine, des armoires et mobiliers sur mesure, des conceptions de design complet avec toutes les étapes menant à la réalisation des projets (idéation, démolition, plan technique, gestion de projet...).

Un projet entrepreneurial en ébullition

L'idée de devenir entrepreneures a mûri depuis leur tout jeune âge jusqu'en 3e année de leur formation au Cégep, où cette idée a vraiment pris un sens totalement différent. Bien sûr, il valait mieux comprendre la clientèle québécoise, comprendre les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, et surtout le monde des affaires. Leurs différentes expériences d'emploi dans leur domaine d'étude leur ont permis d'acquérir de la confiance. Un homme d'affaires pour lequel Soukaina avait travaillé durant ses études a proposé son aide pour leur projet d'affaires dans le secteur qu'elles performant, celui du design d'intérieur.

En automne 2022, Oumaima et Soukaina débutèrent, avec une conseillère en développement économique du CLD, une démarche

d'accompagnement pour franchir chacune des étapes conduisant au démarrage de leur entreprise pour 2023. Elles ont eu à définir l'offre de services, trouver le bon local, obtenir toutes les autorisations, organiser les idées, connaître la concurrence, approfondir les connaissances de la clientèle cible, rechercher les fournisseurs, trouver des partenaires financiers, et ce, en rédigeant un plan d'affaires.

Touche Magique ouvrira officiellement ses portes au cours de l'été 2023, au 120 de la rue Lafontaine à Rivière-du-Loup. Oumaima et Soukaina offriront des services de design complet de l'idéation de l'aménagement de l'espace jusqu'à la réalisation complète.

Restez à l'affût pour la date officielle d'ouverture!

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DU JUMELAGE INTERCULTUREL

Le programme de jumelage, offert par le CLD, est né en juin 2022 à la suite d'un besoin de la MRC de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants issus de l'immigration et d'un financement du MIFI (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration). Le programme vise également à inclure la société d'accueil dans ce processus.



Ce sont 15 binômes qui ont été créés afin de jumeler des membres de la communauté d'accueil avec de nouveaux arrivants provenant de partout dans le monde, notamment du Brésil, de l'île Maurice, du Maroc, du Cameroun, du Togo, de la France, de Madagascar. Ensemble, ces participants du jumelage interculturel ont l'occasion d'échanger afin de mieux se connaître, découvrir d'autres cultures et se sensibiliser aux différences culturelles.



VOUS AVEZ DES EMPLOYÉS ISSUS DE L'INTERNATIONAL?

Le jumelage interculturel pourrait être une alternative pour faciliter leur intégration.

Le programme a pour objectif de favoriser l'autonomie de nouveaux arrivants issus de l'immigration, encourager l'ouverture à la diversité et l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et constructives, réduire les préjugés et changer les perceptions que les communautés peuvent avoir les unes envers les autres, ainsi que favoriser l'enracinement des personnes immigrantes dans la région pour contribuer à la vitalité économique et à la prospérité de la région.

Reproduction des articles permise avec mention de la source :
Feuillet économique du CLD de la région de Rivière-du-Loup, juin 2023



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

310, rue Saint-Pierre, local RC-01, Rivière-du-Loup, Québec G5R 3V3

T 418 862-1823

F 418 862-3726

infos@cldrdl.com
cldriviereduloup.com